

page ch n° 8570252

50

LE CHAMP DE MONSIEUR

198 route du Champ de Monsieur
46120 ANGLARS

~~champdemonieur@gmail.com~~

n° TVA intracommunautaire

N° du bon de commande :

LE

LE 10 Mars 2026

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).